## **NOTES**

- Des accords de libre-échange (ALE) ont aussi été négociés avec Israël et le Chili, tandis que des négociations sont en cours avec le Costa Rica, Singapour et le bloc de l'Association européenne de libre-échange.
- 2. « L'accroissement des relations économiques entre le Canada et les États-Unis : Première partie principales caractéristiques », *Moniteur micro-économique*, Industrie Canada, deuxième trimestre 1999.
- 3. Les paragraphes qui suivent sont inspirés d'un site Internet qui présente un survol des relations commerciales bilatérales entre le Canada et l'Union européenne, à <a href="http://europa.eu.int/comm/trade/bilateral/canada/canada.htm">http://europa.eu.int/comm/trade/bilateral/canada/canada.htm</a>.
- 4. Tout au long de l'étude, nous utilisons indistinctement les termes « Europe », « européen » et « Union européenne ».
- 5. Plus précisément, l'accord a été conclu entre, d'une part, le Canada et, de l'autre, la Communauté européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique.
- 6. Voir <a href="http://www.europa.eu.int/abc-en.htm">http://www.europa.eu.int/abc-en.htm</a>.
- 7. Voir <a href="http://www.europa.eu.int/abc-en.htm">http://www.europa.eu.int/abc-en.htm</a>.
- 8. Ces chiffres correspondent au taux de l'Union européenne et à celui du Canada « appliqués au reste du monde, selon la formule de la NPF simple »; ils proviennent de la base de données « Tariffs and Imports » (version 3, novembre 1999) de l'OMC. Nous avons estimé que la diminution des importations du Canada en provenance de l'UE atteint 33,6 p. 100 (valeur pondérée en fonction des échanges commerciaux) pour cette période.
- 9. Les treize pays qui ont demandé leur adhésion à l'UE sont appelés pays candidats ou candidats dans le reste de l'étude.
- 10. Les critères de Copenhague sont les conditions fixées par le Conseil européen à Copenhague, en 1993, pour l'adhésion à l'UE. Selon ces critères, pour devenir membre, le pays candidat doit :
  - avoir atteint une stabilité au niveau des institutions qui garantit la démocratie, la règle de droit, les droits de la personne ainsi que le respect et la protection des minorités;
  - posséder une économie de marché qui fonctionne et qui est capable de soutenir les pressions de la concurrence et les forces du marché au sein de l'Union;
  - ▶ pouvoir assumer les obligations qui incombent aux membres, y compris l'adhésion aux sous-objectifs de l'union politique, économique et monétaire.
- 11. Voir Cameron et Loukine (à paraître en 2001), qui renferme une analyse des conséquences économiques pour le Canada de l'élargissement proposé de l'Union européenne.
- 12. Cette analyse est largement inspirée de Hirshhorn (1997).